

Déclaration de la FTTNB du 6 décembre : **Le gouvernement doit agir pour mettre fin à la violence des hommes envers les femmes**

Pour diffusion immédiate

Le 3 décembre 2012

(Moncton) Depuis les 23 dernières années, le 6 décembre, les gens se rassemblent dans leurs communautés respectives à travers le pays en vue de commémorer les 14 étudiantes en génie de l'École Polytechnique de Montréal qui furent tuées simplement parce qu'elles étaient des femmes. Depuis ce jour fatidique de 1989, le 6 décembre est devenu journée de commémoration des femmes victimes de violence aux mains de leur partenaire intime.

Cette année, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick se souvient des sœurs, des filles, des mères, des grands-mères et des amies qui ont tragiquement perdu leurs vies. Nous offrons nos sincères condoléances aux membres de leurs familles et à leurs amis et nous intensifions nos efforts pour favoriser le changement.

Il reste toutefois beaucoup à faire en vue d'éliminer la violence des hommes envers les femmes au Nouveau-Brunswick et au Canada. En fait, il suffit de lire les journaux pour constater que la violence faite aux femmes est bien présente au sein de nos communautés. En 2009, Harris/Decima a réalisé le *Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes* au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ce sondage a révélé que 53 % des Néo-Brunswickois sont d'avis qu'il ne s'agit pas d'un crime lorsqu'un mari gifle sa femme au visage après s'être disputé avec elle. 27 % des Néo-Brunswickois interrogés ont déclaré qu'il n'est pas un crime de violer sa femme.

Les femmes autochtones représentent un segment de la population canadienne chez qui le taux de violence est particulièrement élevé. En fait, elles constituent 3 % de la population féminine au Canada et pourtant, elles représentent 10 % des femmes assassinées. La Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick appuie l'Association des femmes autochtones du Canada qui réclame la tenue d'une enquête publique nationale et la mise en place d'un cadre national d'action pour traiter du problème des filles et des femmes autochtones disparues et assassinées au Canada.

Le 6 décembre est une journée pendant laquelle nous renouvelons notre engagement à lutter pour le changement. La fin de la violence envers les femmes ne se produira que lorsque toutes

les femmes connaîtront l'égalité économique et sociale. La lutte contre la violence impose une approche intégrée; il nous faut collaborer et nous engager à :

- prendre position contre la violence faite aux femmes,
- nous préoccuper de la violence : rompre le silence,
- écouter les victimes, leur offrir protection et soutien,
- élever des enfants non violents,
- encourager les délinquants à chercher de l'aide.

Afin que les femmes connaissent l'égalité sociale et économique, le Comité de la condition féminine de la FTTNB demande au gouvernement provincial de concentrer ses efforts sur : l'implantation d'une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé, l'augmentation du financement accordé au logement social, l'implantation d'un programme de services de garde à l'enfance public, universel et accessible et l'augmentation du financement accordé aux centres pour femmes, aux maisons de refuge pour femmes battues, aux centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et aux groupes de défense et de soutien de première ligne.

Finalement, nous vous encourageons à participer aux activités du 6 décembre organisées dans votre région.

- 30 -

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick est la plus importante centrale syndicale au Nouveau-Brunswick, représentant 40 000 membres des syndicats des secteurs public et privé.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Marilyn MacCormack
Vice-présidente de la FTTNB
Comité de la condition féminine
(506) 685-0343 (cellulaire)

Tammy Moore
Présidente
Comité de la condition féminine de la FTTNB
(506) 333-1858 (cellulaire) / (506) 657-8481 (domicile)